

DÉPOT DE LISTE DE CANDIDATS

LISTE DE CANDIDATS POUR L'ÉLECTION AU CONSEIL D'INSTITUT :

NOM DONNE A LA LISTE :

NOM ET COORDONNEES DU DELEGUE DE LISTE :

(Candidat obligatoirement inscrit sur la liste)

Attention

- Les listes de candidats doivent être composées **alternativement d'un candidat de chaque sexe**.
- Les candidats sont rangés **par ordre préférentiel**.
- Les listes ne peuvent présenter un nombre de candidats excédant le nombre de sièges à pourvoir.
- Chaque liste doit comporter le nom d'un délégué, qui est également candidat, afin de représenter la liste au sein du comité électoral consultatif mentionné à l'article D 719-3 du code de l'Education.
- Chaque liste doit être accompagnée des déclarations de candidatures individuelles, originales et signées de chaque candidat.

	Nom – Prénom – N° Étudiant	Sexe : H/F	Sites
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Fait à Nantes, le

Nom, qualité et signature du dépositaire :

Cadre réservé à l'administration

Déposé le :

à :